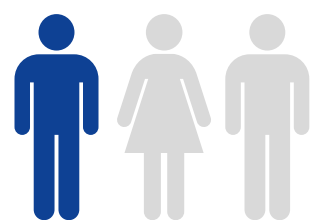


L'EUROPE, C'EST CHEZ NOUS

LIVRE BLANC SUR LA DIMENSION EUROPÉENNE DE NOTRE QUOTIDIEN ET L'IMPORTANCE DE LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES DANS CERTAINS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SUISSE.

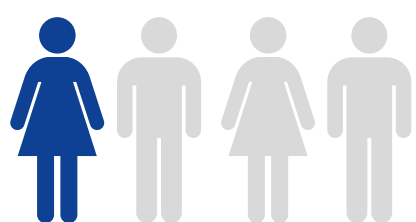
La Suisse est un pays prospère, cosmopolite et fortement mondialisé. Un pays qui peut être fier de beaucoup de choses, – entre autres – de son multilinguisme, de son fédéralisme et de sa diversité culturelle. Cette diversité ne se manifeste pas seulement au niveau de ses régions et de ses vingt-six cantons, mais est également incarnée par les personnes qui y vivent et y travaillent. Une réflexion plus approfondie, telle entamée dans le cadre de ce livre blanc, nous montre clairement que la Suisse n'est pas seulement le pays des Suissesses et des Suisses – c'est aussi celui des Européen·nes. Un pays dans lequel il apparaît tout à fait évident que les ressortissant·es de l'Union européenne (UE) assument et réalisent, au côté des Suissesses et des Suisses, un travail important. Cela fait partie de la Suisse et fait notre succès. L'introduction de la libre circulation des personnes est comparable à l'introduction de la liberté d'établissement en Suisse. La première donne aux gens la possibilité de vivre et de travailler où ils veulent dans l'espace UE/Association européenne de libre-échange (AELE), pour autant qu'ils remplissent certaines conditions. De nombreuses et nombreux citoyen·nes de l'UE tirent parti de cette liberté – ce qui profite à la Suisse. Elles/ils sont ici, parce que l'on a besoin d'elles/d'eux.[1] Sans les spécialistes de la santé, les travailleurs et travailleuses agricoles ou encore les musicien·nes, divers secteurs ne fonctionneraient tout simplement plus. La fin de la liberté de circulation nuirait non seulement à toutes ces personnes, mais aussi et à bien des égards, à l'économie suisse dans son ensemble. Avec ou sans passeport européen, nous sommes des Européen·nes.

L'initiative de résiliation de l'Union démocratique du centre (UDC) menace ces projets de vie. C'est pourquoi le Nouveau mouvement européen Suisse (Només) a voulu regarder plus en détails notre quotidien et examiner en profondeur différents secteurs et branches de l'économie suisse. Les chiffres compilés montrent à quel point la Suisse est fortement connectée, imbriquée et reliée à l'UE et à l'Europe en général – et, plus particulièrement, à ses voisins européens. Ce qui nous rappelle ce qu'une rupture avec l'UE due à une acceptation de l'initiative de résiliation pourrait signifier. C'est dire que la Suisse du 21^e siècle est inconcevable en dehors de l'Europe et sans la libre circulation des personnes.



NOTRE SANTÉ

1 MÉDECIN EN MILIEU HOSPITALIER SUR 3 VIENT DE L'UE



NOTRE INSTANTS CULTURELS

1 MUSICIEN·NE D'ORCHESTRE SUR 4 PROVIENT DE L'UE



NOS ACHATS QUOTIDIENS

1 CAISSIÈRE/CAISSIER SUR 5 EST ISSU·E DE L'UE



NOTRE PAIN QUOTIDIEN

1 PERSONNE SUR 5 TRAVAILLANT DANS LE DOMAINE AGRICOLE PROVIENT DE L'UE

Le quotidien de Claire



7H00

L'Europe dans mon petit déjeuner.

9H30

Mes achats sont européens.

10H45

Ma santé doit beaucoup à l'Europe.

14H00

L'Europe maintient ma grand-mère en forme.

16H00

Grâce à l'Europe, ma grand-mère peut vieillir chez elle.

20H00

La musique qui se joue est européenne.

AGRICULTURE

NOTRE PAIN QUOTIDIEN EST EUROPÉEN

De magnifiques fermes, des pâturages verts et bien entretenus, des vaches parées de leurs cloches... Tout ceci caractérise, en dehors des villes, l'image type de la Suisse et un sujet de photo très apprécié dans le monde entier. Toutefois, l'idée que seules des familles d'agriculteurs et d'agricultrices établies de longue date vivent et travaillent dans ces fermes est, en y regardant de plus près, de plus en plus ébranlée.

En 2017, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a recensé la présence d'environ 17'000 étrangères et étrangers dans les exploitations agricoles suisses. C'est un tiers de plus qu'il y a dix ans. Il apparaît évident que les agriculteurs et agricultrices suisses sont fortement tributaires de la libre circulation des personnes et qu'elles et ils profitent largement de cette possibilité pour faire appel à des travailleurs et travailleuses.

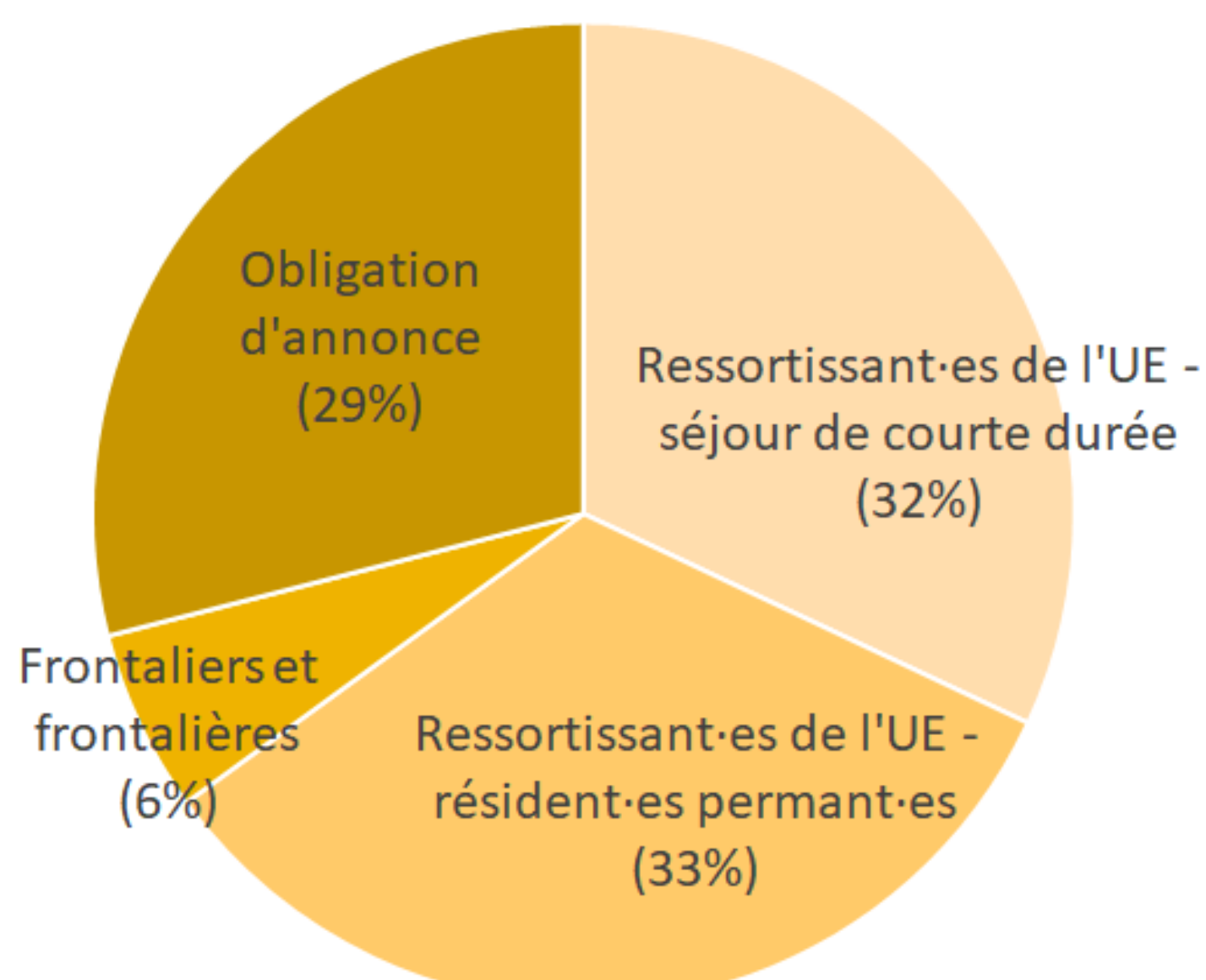
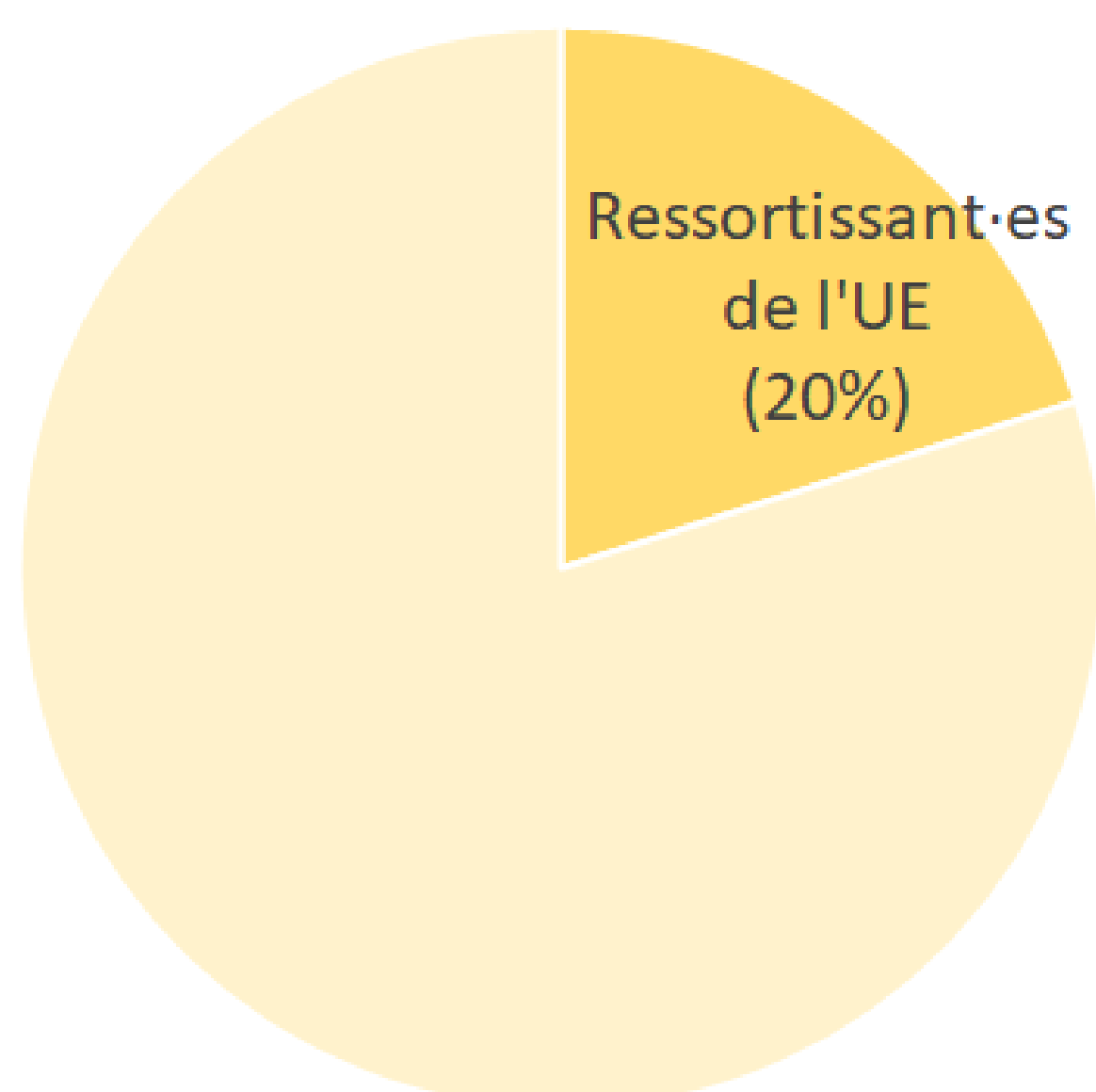
Les statistiques de l'agriculture suisse font la distinction entre « force de travail familiale » et « force de travail non familiale ». Parmi la « main d'œuvre non familiale », l'on retrouve à la fois des « Suissesses et Suisses » et des « étrangères et étrangers ». L'Office fédéral de la statistique n'indique pas clairement le nombre d'étrangères et d'étrangers par pays, mais il existe différents calculs. L'Union suisse des paysans présente l'estimation la plus élevée de toutes les instances interrogées. Approximativement, si 20'000 travailleurs et travailleuses étrangers et étrangères travaillent dans l'agriculture suisse en hiver, elles et ils seraient jusqu'à 30'000 en été. Ce qui signifie que sur un total de 152'000 personnes employées dans l'agriculture suisse, environ 20% de la main-d'œuvre provient de la zone UE durant la période estivale.

Il existe un certain degré d'incertitude quant aux chiffres mentionnés : ceux de l'Union des paysans proviennent d'une enquête menée auprès de ses membres et sont beaucoup plus élevés que les chiffres officiels de la Confédération. Il apparaît que certain·es agriculteurs et agricultrices déclarent plusieurs travailleurs et travailleuses par an. Il est donc peu probable que ces dernières et derniers se trouvent en Suisse en même temps.[2] Il est intéressant de noter que ni les rapports de l'Office fédéral de l'agriculture, ni ceux de l'Union suisse des paysans ne fournissent vraiment de chiffres concrets sur la composition exacte et le pourcentage effectif de travailleurs et travailleuses étrangers et étrangères employé·es en Suisse. Même si ce flou peut se rapporter aux conditions d'emploi des titulaires d'autorisation de séjour de courte durée, il reste surprenant, tant d'autres chiffres se révèlent très précis. Pour ne prendre qu'un exemple, il est possible de connaître avec précision l'effectif des vaches et des poulets en Suisse.

Ce que l'on peut dire : le Rapport agricole 2019 indique que le nombre d'employé·es tend à diminuer, ceci de manière nettement plus marquée chez les « travailleurs et travailleuses familiaux » que les « travailleurs et travailleuses non familiaux ». Cela signifie que le travail de la main-d'œuvre « non familiale » devient plus important.[3] Sur les 152'000 personnes employées dans l'agriculture suisse, 120'000 sont des travailleurs et travailleuses familiaux, tandis que le nombre de travailleurs et travailleuses non familiaux est d'environ 32'000. La moitié, soit 17'000, vient de l'étranger – dont la grande majorité de l'UE. Ce dernier chiffre se répartit comme suit : environ 7'500 ressortissant·es de l'UE titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée, 8'000 ressortissant·es européen·nes résidant de manière permanente en Suisse et environ 1'000 frontaliers et frontalières.

À ce nombre s'ajoutent 7'000 personnes soumises à une obligation d'annonce employé·es moins de 90 jours en Suisse durant la haute saison. Au total, cela représente près de 24'000 travailleurs et travailleuses étrangers et étrangères dans le secteur de l'agriculture suisse.[4] Un chiffre qui se révèle conforme aux estimations faites par l'Union des paysans.

Claire : « Après une semaine bien remplie, mon petit-déjeuner du samedi matin se compose de produits suisses : fromage, pain, beurre, œufs et confiture. Le tout reste très européen, puisque un cinquième a été produit par des ressortissant·es de l'UE dans des fermes suisses. »



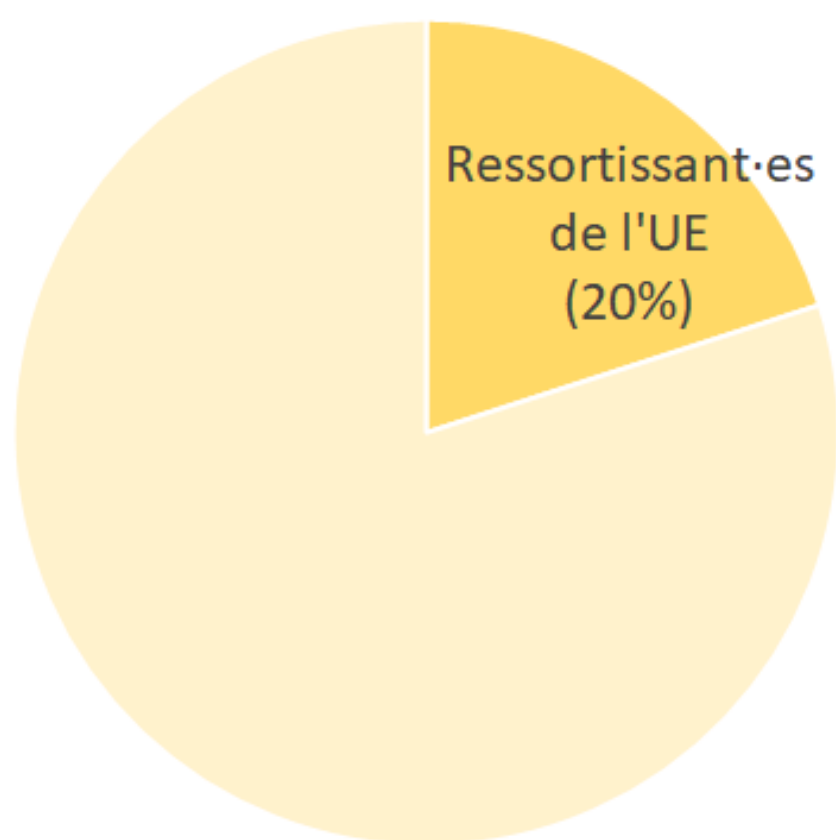
Claire : « Après le petit-déjeuner, je me rends à l'appartement de ma grand-mère Josette. Sur le chemin, je m'arrête dans un commerce de détail et achète divers produits. Le caissier, dans la succursale où je fais mes courses quotidiennes, est un ressortissant de l'UE, tout comme 20% de ses collègues de tous les magasins Coop de Suisse. En regardant ma montre, je me rends compte que je suis en retard. J'arrive à monter dans mon train de justesse. »

COMMERCE DE DÉTAIL ET INDUSTRIE HORLOGÈRE

NOTRE QUOTIDIEN ET NOS PRODUITS D'EXPORTATIONS PHARES SONT EUROPÉENS

COMMERCE DE DÉTAIL

A notre demande, Coop nous a communiqué qu'environ 20% de ses employé-es possèdent un passeport européen. Etant donné que les frontalières et frontaliers ne représentent, selon les propres déclarations de Coop, qu'une faible proportion de son effectif, l'on peut supposer que ce pourcentage est similaire pour l'ensemble du commerce de détail suisse.[5]



INDUSTRIE HORLOGÈRE

Lorsque que l'on aborde le sujet de la Suisse avec des personnes du monde entier, il est fréquent d'entendre le mot « montre », à l'égal de « chocolat » ou encore « montagne ». C'est que ce produit représente « l'excellence suisse » avec force et comme nul autre : très bonne qualité et ponctualité incarnent parfaitement la Suisse. Sur les quelques 60'000 employé-es de l'industrie horlogère, près de 18'000 sont frontalières et frontaliers d'après l'Office fédéral de la statistique ; le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) en recense même 19'000. La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) confirme que la proportion des frontalières et frontaliers européen·nes s'élève à 30%.[6]

Claire : « Juste devant la maison de ma grand-mère, je rencontre mon ami Paul. Comme 32% de nos collègues de l'Hôpital universitaire de Zurich, il s'agit d'un ressortissant européen qui a décidé, il y a quelques années, de poursuivre sa carrière professionnelle en Suisse. Cela est dû au fait que sa conjointe, une Suissesse ayant grandi en France et possédant la double nationalité, s'est vue proposer un emploi à Zurich. C'est la première fois qu'elle réside en Suisse pour une période de longue durée. »

SECTEUR DE LA SANTÉ

NOTRE SANTÉ EST EUROPÉENNE

Nous pouvons compter en Suisse sur d'excellents hôpitaux et un personnel soignant hautement qualifié. Dans le monde entier, notre système de santé jouit d'une excellente réputation. Et la pandémie de Covid-19 a rendu particulièrement évident l'importance d'un système de santé bien organisé. A la suite de la fermeture des frontières, de nombreuses personnes ont pris conscience qu'une partie du travail dans les hôpitaux est effectué par des ressortissant·es de l'UE. Sur la base de nos recherches, l'on peut dire qu'en Suisse un·e employé·e du milieu hospitalier sur trois est étranger/étrangère, une nette majorité d'entre elles/eux provenant de l'UE.[7]

PERSONNEL HOSPITALIER « SOINS INFIRMIERS »

Selon l'association faîtière H+, 216'000 personnes travaillent dans les hôpitaux suisses. Deux tiers d'entre elles viennent de Suisse et un tiers possèdent un passeport étranger. Au total, 23% des étrangères et étrangers dans le domaine des soins infirmiers viennent d'Allemagne, de France et d'Italie. Dans les cantons de Genève ou du Tessin, ces chiffres sont encore plus importants ; de fait, il est à supposer que ce pourcentage y soit nettement plus élevé.

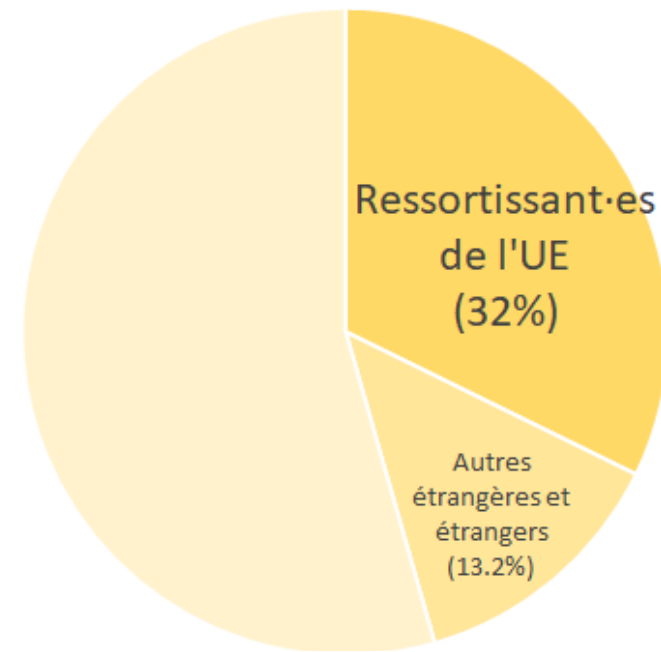
Sur la base de la proximité géographique et des accords existants, l'on peut également supposer que sur les 10% d'étrangères et d'étrangers restant, une grande partie soient également des citoyen·nes de l'UE. Ainsi, dans les hôpitaux suisses, au moins un·e membre du personnel soignant sur quatre provient de l'UE.

PERSONNEL HOSPITALIER « MÉDECINS »

Sur un total de 29'508 médecins, 54% sont de nationalité suisse, 32% viennent d'Allemagne, d'Italie ou de France. Des 13% restant – en se basant sur l'hypothèse avancée plus haut – une grande partie est également issue d'autre pays de l'UE. Ainsi, au moins un·e médecin sur trois provient de l'UE.[8]



« Dans sa forme actuelle, le fonctionnement d'un hôpital serait impossible sans les frontalières et frontaliers, et encore moins sans la main-d'œuvre étrangère vivant en Suisse. Nous recrutons près de la frontière, à l'étranger, afin de pouvoir pallier la pénurie considérable des travailleurs et travailleuses de la santé en Suisse. » **Nicolas Drechsler, porte-parole de la Direction du marketing et de la communication de l'Hôpital universitaire de Bâle**



FRONTALIÈRES/FRONTALIERS ET RÉPARTITION RÉGIONALE

Il devient intéressant de prendre en considération les chiffres pour les différentes régions. Au Tessin, si 52% du personnel soignant est suisse, plus de 40% provient d'Italie. La situation est encore plus marquée parmi les médecins : de toutes et tous les médecins y travaillant, 38% sont suisses alors que 56% ont un passeport italien ou européen. On observe une tendance similaire pour la région lémanique. Dans le secteur des soins infirmiers, au moins 40% du personnel possède un passeport européen, tandis qu'au niveau des médecins, au moins 24% sont des ressortissant·es de l'UE.

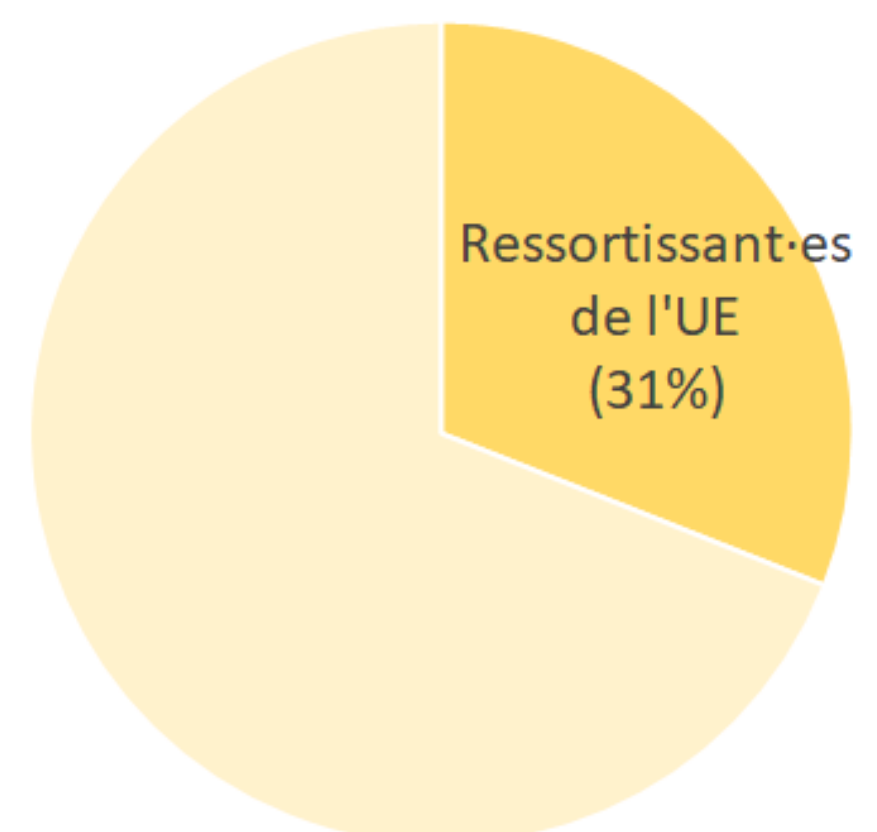
Dans le nord-ouest de la Suisse, au moins un quart des membres du personnel soignant sont des ressortissant·es de l'UE, alors que 36% des médecins sont originaires d'Allemagne. En Suisse orientale, ce chiffre atteint même 38%. À l'Hôpital universitaire de Zurich (USZ), 32% des 7'850 employé·es sont des ressortissant·es de l'UE. Ce qui signifie qu'un·e collaborateur/collaboratrice de l'USZ sur trois est un·e ressortissant·e de l'UE. A l'Hôpital universitaire de Genève (HUG), c'est presque un·e collaborateur/collaboratrice sur deux, alors que plus de 40% des médecins proviennent de l'UE. Ce tableau peut s'appliquer à tous les autres hôpitaux de Suisse (les hôpitaux universitaires de Bâle et de Lausanne, l'hôpital cantonal de Saint-Gall et le Swiss Medical Network avec deux cliniques au Tessin). Le pourcentage du personnel originaire de l'UE est élevé, et dans le cas des médecins, celui-ci est même souvent relativement élevé.[9]

Frontalières et frontaliers en général

Au fil des années, les travailleurs et travailleuses frontalières et frontaliers sont devenu·es de plus en plus qualifié·es et ont cessé d'être des personnes effectuant des travaux simples.[10] Cela signifie qu'en Suisse, plus de 6% – soit 330'000 personnes sur environ 5,1 mio. – de tous les travailleurs et toutes les travailleuses sont frontalières et frontaliers. Leur nombre a plus que doublé, passant de 160'000 à 330'000 en vingt ans. Parallèlement, le chômage en Suisse est resté stable.[11]

En Suisse, le transfrontalier est fortement perceptible, notamment au Tessin, à Bâle et à Genève. Ces trois régions dépendent fortement des frontalières et frontaliers, sans lequel-les une pénurie massive de travailleurs et travailleuses qualifié·es serait à déplorer dans de nombreux secteurs économiques. Bien que ces régions soient divisées par des frontières, le fait est qu'elles se développent conjointement de plus en plus.[12]

Claire : « Afin de soutenir ma grand-mère, je l'accompagne à sa séance de physiothérapie. Il a fallu qu'elle attende trois semaines pour un rendez-vous, les cabinets près de chez elle affichant complet en raison de la pénurie de physiothérapeutes. Il est grand temps qu'elle puisse commencer sa rééducation, ses genoux la faisant souffrir depuis des mois. Dans ce secteur aussi, 31% sont des ressortissant·es de l'UE. »



PHYSIOTHÉRAPIE

Sur les 18'000 physiothérapeutes dénombré·es en Suisse, 12'000 d'entre elles/eux possèdent un passeport suisse, 4'501 un passeport européen. Il faut, en outre, prendre en compte 1'285 frontalières et frontaliers (titulaires d'un passeport européen) – ce nombre incluant également les ergothérapeutes. Cela représente un total de 5'786 ressortissant·es de l'UE, soit 31% d'étrangères et étrangers européen·nes. [13] Par ailleurs, environ 500 nouveaux physiothérapeutes sont reconnu·es chaque année : 130 d'entre elles/eux ont été formé·es au sein de l'UE, 370 sortent diplômé·es des hautes écoles spécialisées suisses (il est difficile de savoir qui parmi elles/eux sont suisses ou ressortissant·es de l'UE/AELE). En dépit de ces chiffres, il manque encore annuellement 500 physiothérapeutes en Suisse. De nombreuses et nombreux physiothérapeutes déjà en exercice sont des Néerlandais·es et Allemand·es naturalisé·es. Des milliers de cabinets sont aujourd'hui gérés par des praticien·nes d'origine néerlandaise. En effet, ce sont les étrangères et étrangers qui, autrefois, ont introduit la physiothérapie en Suisse. De fait, la physiothérapie a été, dès le début, fortement dépendante de la main-d'œuvre étrangère.[14]

SOINS A DOMICILE: AUXILIAIRES DE VIE / LIVE-INS

Le « travail de care » a plusieurs facettes dont l'une des plus importantes est la prise en charge complète des personnes âgées ou malades à leur domicile. Les travailleurs et travailleuses, dans ce domaine, sont presque exclusivement des étrangères et étrangers qui vivent généralement dans le même ménage que la personne à soigner (elles et ils sont ce que l'on appelle des « auxiliaires de vie migrant-es » / des « live-ins »). Il n'existe, pour le moment, ni chiffres ni statistiques fiables : les estimations varient entre 5'000 et 30'000 personnes. La majorité des employé-es, principalement des femmes, viennent de Pologne, de Hongrie et d'Allemagne.[15] Malgré l'essor de l'ambulatoire, il subsiste une lacune dans le système concernant les soins à domicile. Cela s'explique en partie par la distinction faite entre les soins et la prise en charge, combinée aux différentes modalités de financement des services hospitaliers et à domicile. Les live-ins migrant-es couvrent ces besoins en soins – à un prix abordable pour de nombreux ménages suisses. La suppression de la libre circulation des personnes et des permis de séjour y étant associés (dont l'obligation d'être déclaré-e) pourrait faire basculer ce marché encore plus vers l'illégalité car, encore aujourd'hui, les ménages privés ne sont pas soumis au droit du travail et sont donc difficilement contrôlables. [16]

« Une suppression de l'Accord sur la libre circulation des personnes pousserait ce marché du travail vers l'illégalité. La libre circulation des personnes permet tout de même de réglementer le droit de séjour des auxiliaires de vie migrant-es et assurer ainsi un contrôle minimal. »

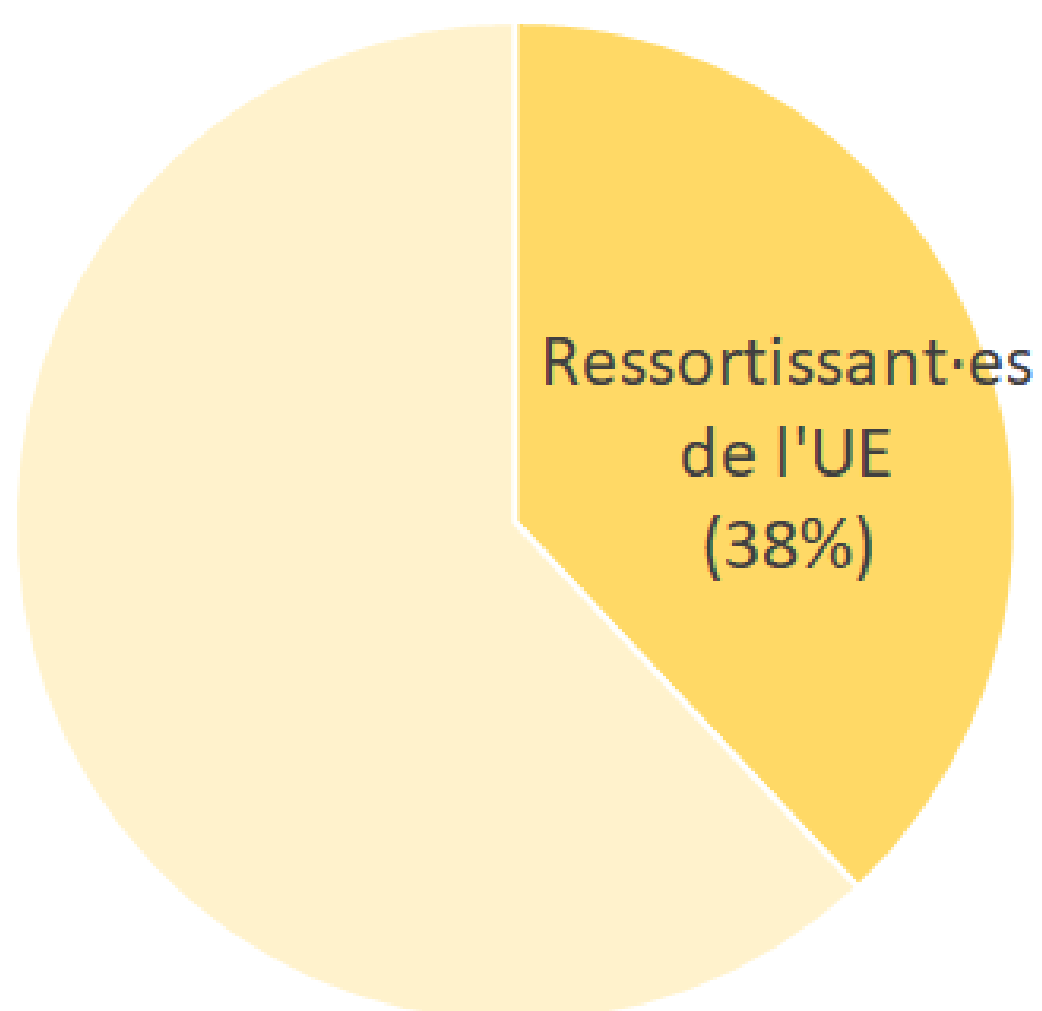
Karin van Holten, Careum haute école de santé



Claire : « De retour à l'appartement, Anna, l'auxiliaire de vie polonaise de ma grand-mère, me parle de son travail en Suisse – rendu possible grâce à la libre circulation des personnes. Elle vit avec ma grand-mère et la soutient dans sa vie quotidienne. Ma grand-mère, seule, ne pouvait plus s'occuper du ménage. »



Claire : « Le soir, je retrouve mes ami-es pour un concert dans mon bar préféré. Mon ami Théo, qui travaille dans le domaine de la culture et du théâtre, me présente son cercle de collègues internationaux. Il travaille dans un environnement où un quart des travailleurs et travailleuses sont des ressortissant-es de l'UE et qui attire les meilleur-es professionnel-les de la culture de toute l'Europe. Ainsi, du matin au soir, notre vie et notre quotidien sont européens. »



« Toute l'industrie repose sur la libre circulation des personnes. Le genre de l'opéra doit toujours être considéré de manière globale. La majorité des chanteuses et chanteurs ont des engagements dans le monde entier et sont engagé-es aujourd'hui à Zurich, demain à New York et après-demain à Berlin. Il est essentiel pour ce secteur de pouvoir embaucher une main-d'œuvre étrangère sans passer par une trop grosse bureaucratie. La libre circulation des personnes profite non seulement aux employé-es ou invité-es au bénéfice d'un passeport européen, mais aussi aux citoyen·nes suisses. » **Bettina Auge, attachée de presse de l'Opernhaus de Zurich**

OPÉRAS, THÉÂTRES ET MUSIQUE

NOS INSTANTS CULTURELS SONT EUROPÉENS

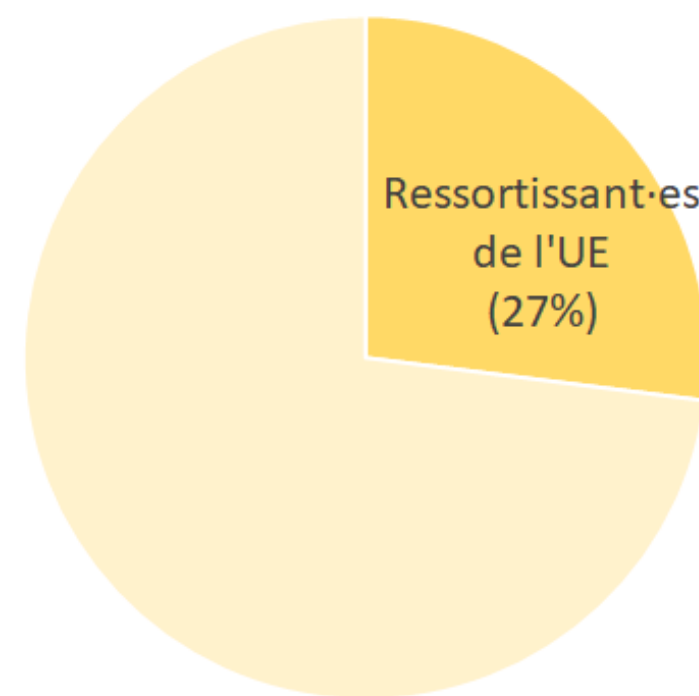
OPÉRAS ET THÉÂTRES

Chaque grande ville de Suisse possède un opéra ou un théâtre professionnel. Et ce que le public le plus attentif de Suisse alémanique a probablement remarqué depuis un certain temps déjà, c'est que les Suissesses et Suisses alémaniques ne sont pas les seul-es à parler l'allemand au théâtre ou à l'opéra. En effet, l'Opernhaus de Zurich et le Théâtre de Bâle emploient respectivement 33,5% et 43% ressortissant-es de l'UE.[17] Sans oublier toutes les personnes responsables de la production artistique, comme les metteuses et metteurs en scène, les scénographes, etc. Aucun chiffre n'est toutefois disponible pour ces types de profession.

MUSIQUE

Un tableau similaire se dessine au niveau des orchestres professionnels suisses. En moyenne, 40% des musicien·nes sont étrangères/étrangers, et parmi elles/eux, environ deux tiers proviennent de l'UE. La libre circulation des personnes est indispensable pour le secteur de la musique, puisque c'est avant tout l'échange et la coopération qui rendent la création culturelle possible. Selon le Conseil suisse de la musique, le marché suisse est trop petit. Par conséquent, sans la libre circulation des personnes, l'on devrait s'attendre à de graves conséquences sur le nombre d'emplois et d'entreprises dépendants du secteur de la musique – et à de réels dommages économiques. Il deviendrait beaucoup plus difficile d'employer non seulement des musicien·nes de haut niveau, mais également des professeur·es. Les écoles de musique des cantons frontaliers, pour pourvoir tous les postes vacants, se retrouvent fortement dépendantes des professeur·es étrangères/étrangers. En définitive, la suppression de la libre circulation des personnes s'avérerait particulièrement dévastatrice pour le secteur de la musique, celui-ci jouissant actuellement d'une popularité croissante à l'étranger.[18]

« La Suisse est un pays extrêmement créatif et innovant. Cela vient en grande partie de la solidité du secteur éducatif et de l'énorme diversité de la vie musicale suisse. La libre circulation des personnes en est d'ailleurs un moteur important. » **Stefano Kunz, chef du Service politique du Conseil suisse de la musique (CSM)**



SUISSESSES ET SUISSSES DANS L'UNION EUROPÉENNE

Lorsque les Suissesses et les Suisses parlent de la libre circulation des personnes, elles et ils oublient souvent que celle-ci fonctionne dans les deux sens. Fin 2019, plus d'un·e citoyen·ne suisse sur dix vivait à l'étranger. Si les Suissesses et Suisses de l'étranger formaient un canton, seuls Zurich, Berne et Vaud auraient plus d'habitant·es. Près des deux tiers vivent en Europe, principalement en France, en Allemagne et en Italie. Leur nombre augmente toutes tranches d'âge confondues.[19] Il est très probable qu'un pourcentage non négligeable de ressortissant·es suisses résidant au sein de l'UE possèdent la double nationalité et, donc, également, un passeport européen. Selon l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), 60% des ressortissant·es suisses vivant dans l'UE/AELE seraient concerné·es par la suppression de la libre circulation des personnes. Actuellement, 57% des Suissesses et Suisses de l'étranger sont en âge de travailler (entre 18 et 64 ans) et dépendent fortement de l'Accord sur la libre circulation des personnes.

« Pour les ressortissant·es suisses à l'étranger, la mobilité géographique et professionnelle, la coordination des systèmes de sécurité sociale et le droit de rester dans l'UE après avoir terminé leur activité professionnelle sont primordiaux et doivent être garantis. » **Organisation des Suisses de l'étranger** [20]



MÉTHODOLOGIE ET SOURCES

Les secteurs examinés dans cette méta-étude sont ceux de la santé, de l'agriculture, du commerce de détail, de l'horlogerie, de la musique, du théâtre et de l'opéra. D'une part, cela a nous permis de passer au peigne fin quelques secteurs élémentaires de l'économie suisse et de déterminer leur dépendance à la libre circulation des personnes. D'autre part, cette étude permet de se pencher sur des secteurs et des aspects dépendant de l'Accord sur la libre circulation des personnes, mais dominant rarement le discours politique usuel. L'objectif a été de mettre en lumière des chiffres et des informations sur la libre circulation des personnes peu connus du public. Ce livre blanc est basé sur divers type de publications en libre accès ainsi que sur des demandes directes formulées auprès de responsables au sein des différents secteurs. Les sources sont énumérées en page 7.

CONTACT

Nouveau mouvement européen Suisse (Nomes)

Scheibenstrasse 29 | Case postale 481 | 3000 Berne 22
+41 31 302 35 36 | info@europa.ch
www.europe.ch



Cette étude s'inscrit dans le cadre de la campagne NOUS, EUROPÉEN·NES du Nouveau mouvement européen Suisse. Plus d'informations sur notre.europe.ch.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION ET SOURCES

[1] A noter que depuis plusieurs années, le taux de chômage en Suisse reste stable : <https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/wirtschaftslage---wirtschaftspolitik/Wirtschaftslage/Arbeitslosenzahlen.html>.

[2] Informations obtenues sur demande auprès de l'Union suisse des paysans.

[3] "Rapport agricole 2019", <https://www.agrarbericht.ch/fr/exploitation/structures/personnes-actives>.

[4] Tages Anzeiger, "Schweizer Bauern haben immer mehr ausländische Angestellte", <https://www.tagesanzeiger.ch/contentstationimport/tamediaumfrage-agrarinitiativen-verlieren-an-boden/story/30232732> ; "Rapport agricole 2019", <https://www.agrarbericht.ch/fr/exploitation/structures/personnes-actives> ; ainsi que l'enquête "Salaires de la main-d'oeuvre agricole extrafamiliale", https://www.sbv-usp.ch/fileadmin/sbvuspch/04_Medien/Publikationen/Lohnerhebung/Lohnerhebung_2014.pdf.

[5] Migros n'a pas donné suite à nos sollicitations ; Aldi et Lidl ont refusé de nous fournir de plus amples informations.

[6] Il s'agit, selon la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, d'estimations. Il n'existe aucun chiffre confirmé.

[7] Ces chiffres ont été obtenus sur demande auprès de H+ Les Hôpitaux de Suisse et de l'Office fédéral de la statistique, ainsi que grâce aux documents publiés par ces deux instances. A noter que dans les cliniques et hôpitaux suisses, un tiers de la population active (33%) est de nationalité étrangère. Selon H+, la proportion d'étrangères et étrangers est de 46% parmi les médecins – ce qui en fait la plus élevée de Suisse – et de 34% dans le secteur des soins, bien que cela puisse varier selon les régions et les hôpitaux. Au Tessin et en Suisse romande, la proportion d'étrangères et d'étrangers se monte, au niveau du personnel hospitalier, à plus de 40% ; en Suisse centrale et sur le Plateau, à environ 24%. Selon Philipp Lutz, chargé de communication de l'Hôpital cantonal de Saint-Gall : « La fin de la libre circulation des personnes signifierait avant tout davantage de bureaucratie pour l'Hôpital cantonal de Saint-Gall. »

[8] Selon les statistiques hospitalières de l'Office fédéral de la statistique (s'applique aux « soins infirmiers » et aux « médecins »).

[9] Informations obtenues sur demande auprès de H+ Les Hôpitaux de Suisse ainsi que grâce aux informations présentes sur son site Internet.

[10] Swissinfo, "Le travailleur frontalier au-delà des fantasmes", https://www.swissinfo.ch/fre/economie/frontalier--qui-es-tu-_le-travailleur-frontalier-au-del%C3%A0-des-fantasmes/43559102.

[11] SRF, "Schweizer Arbeitslosenquote geht weiter zurück", <https://www.srf.ch/news/wirtschaft/fast-so-tief-wie-vor-20-jahren-schweizer-arbeitslosenquote-geht-weiter-zurueck>.

[12] Regio Basiliensis, "10 wissenswerte Fakten über transnationale Kooperation", <https://www.regbas.ch/de/aktuell/news/neue-publikation-10-wissenswerte-fakten-ueber-transnationale-kooperation/> ; informations obtenues sur demande auprès Regio Basiliensis ; Office fédéral de la statistique, "Frontaliers étrangers selon le sexe, le canton de travail, le pays de résidence, la division économique et le trimestre", état au 20.07.2020, https://www.pxweb.bfs.admin.ch/pxweb/de/px-x-0302010000_105/-/px-x-0302010000_105.px/?rxid=f3153b8d-e4e0-4491-96bb-6d122bb15aa2 ; à noter en outre : frontalières et frontaliers dans toute la Suisse = 330'076 ; frontalières et frontaliers dans certains cantons : GE = 86'243, TI = 67'863, BS = 33'909, BL = 22'494, SG = 9'315, VD = 33'476, ZH = 10'421, AG = 14'076.

[13] Office fédéral de la statistique.

[14] Informations obtenues sur demande auprès de Physioswiss.

[15] A noter que la Lituanie, la Slovaquie, la République tchèque, la Roumanie, la Bulgarie et l'Autriche sont d'autres pays d'origine importants. Dans la grande majorité des cas, il s'agit de femmes de plus de 45 ans, n'ayant souvent pas de formation officielle d'infirmière. Beaucoup d'entre elles/eux possèdent une autorisation de séjour de courte durée (permis L), les autres sont soumis-es à l'obligation d'être déclaré-es (séjour de moins de 90 jours). A notre demande, le département de recherche de la Careum Haute école de santé, faisant partie de la Haute école spécialisée Kailados, nous indique qu'il s'agit d'un travail difficile – tant en regard du droit du travail que des conditions de vie des employé-es. Elles et ils travaillent souvent dans des conditions précaires et non protégées (isolement social, charge de travail élevée associée à de faibles salaires, sécurité sociale insuffisante et dépendance à l'égard des entreprises de recrutement ou de placement de personnel). Source : voir [16].

[16] Karin van Holten, Senior Researcher, direction du CAS en Recherche qualitative de la Careum haute école de santé.

[17] L'on peut supposer que ce chiffre s'applique à toutes les grandes institutions culturelles de ce type en Suisse.

[18] Stefano Kunz, chef du Service politique du Conseil suisse de la musique (CSM).

[19] Office fédéral de la statistique, "Suisses de l'étranger", <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/suisses-etranger.html> ; à noter que pour l'année 2019, sur un total de 770'900 Suissesses et Suisses de l'étranger, 63% ont élu domicile dans des pays de l'UE/AELE. La majorité, soit 199'800 personnes, résidait en France. Viennent ensuite l'Allemagne et l'Italie avec respectivement 92'200 et 49'800 personnes.

[20] Organisation des Suisses de l'étranger, "Les Suisses de l'étranger disent non à l'initiative de limitation", <https://www.aso.ch/fr/information/communiques-de-presse/les-suisses-de-letranger-disent-non-a-linitiative-de-limitation?page=1>.